TOURCOING

SAMEDI 25 DECEMBRE :

Police-secours: service médical de nuit. Tél. 4.66. — Pharmacien de garde: MM. Bell, 23, r. d'Anvers, et Debaillieul, 90 bis, r. Winoc-Chorquel. — Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de famille): MM. les docteurs Le Tersek, 67, r. de Gand (T.: 10.31), et Rita, 59, r. de Roubaix (T.: 10.65)

DIMANCHE 26 DECEMBRE :

Police-secours: service médical de nuit. Tél. 4.66. — Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de famille): MM. les docteurs P. Montaigne, 19, r. de Gand (T.: 9.86), et Dentzenaere, rue Nationale (T.: 12-19). — Pharmacien de garde (jusqu'au 27 à midi): MM. Levin, 53, r. de Gand, et Butteaux, 111, r. de Roubaix.

LA MAISON NATALE du « Broutteux » et la rue Jules-Watteeuw.

Désireux de clôturer par une dernière manifestation populaire, les manifestations organisées en l'honneur de notre concitoyen, M. Jules Watteeuw, qui est entré dans sa 93me année, le comité « Les amis du Broutteux » viennent de mettre au point une double cérémonie qui se déroulera, dans l'intimité, dimanche prochain.

Les membres de l'administration municipale, les notabilités invitées et les « Amis du Broutteux » inaugureront, à 11 h., une plaque commémorative apposée sur la maison natale du Broutteux, 16, Grand'Place.

Ils se rendront ensuite rue Jacquard. Celle-ci sera débaptisée et dénommée rue Jules-Watteeuw.

FOURRURES
R. JACOB, spécialiste, 30 r. de Gand

A la mémoire de S.A.R. la princesse de Croy

Il y a quelques jours, le « Journal de Roubaix » annonçait la mort de S.A.R. la princesse de Croy et rappelait que la défunte descendait en ligne directe, de Philippe-François de Croy, seigneur de Tourcoing, duc d'Havré, donateur du terrain sur lequel s'élève l'hospice général de notre ville, rue de Tournai.

L'administration municipale a fait célébrer hier à l'hospice, une messe à l'intention de la défunte.

Cette cérémonie se déroula en présence de M. Mareschal, maire, des adjoints et d'une délégation du conseil municipal, de la commission des hospices, de M. Thaune, consul général de Belgique et son adjoint, M. Clayes. Les vieillards, entourés des religieuses, occupaient tous les bancs.

La messe fut dite par M. le chanoine Cousin, curé-doyen de Saint-Christophe, tandis que la chorale de l'hospice interprétait les chants. La municipalité avait fait fixer au fronton de la chapelle, les armes taillées dans le bois, de la maison d'Havré, qui se trouvaient jadis à l'entrée du château du Bailly. A la démolition de cette construction, ces armes avaient été déposées au musée de Tourcoing.

CHOCRS RARES
Un rouge à lèvres qui tient 24 heures. Une crème de beauté de qualité
Maryse 121, r. de la Croix-Rouge, 106, r. de Mouvaux, à Tg.

Les funérailles de M. le docteur Charles Montaigne

Une assistance très nombreuse se pressait ce matin, à 9 h. 45, en l'église du Sacré-Cœur, aux funérailles de M. le docteur Charles Montaigne, décédé accidentellement mardi soir.

La levée du corps fut faite 216, boulevard Gambetta par M. l'abbé Watel, assisté de MM. les abbés Lemahieu et Lhermitte.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les docteurs Delcose, Lengrand, Dujardin, et Jacques, MM. Vandemortele et Vanviesen, amis personnels du défunt.

Le deuil était conduit par MM. l'abbé Robert Montaigne, vicaire à la paroisse Notre-Dame-de-Consolation, frère du défunt, et Lamarque, beau-père, qu'accompagnait Mgr Régent.

Après l'absoute, M. le docteur Delcose, au nom du conseil de l'ordre des médecins, rendit hommage à la mémoire du regretté docteur Montaigne, dont le corps fut ensuite conduit au cimetière de Mouvaux, pour y être inhumé.

BEURRE - FROMAGE

Denis DUCOULOMBIER, 13, rue des Bonnets, spécialiste, autorisé à prendre les inscriptions sans limite, invite les rationnaires à s'inscrire dès maintenant.

Deux arrestations à propos d'une saisie de 235 kilos de laine

Mardi, à 17 h. 30, des douaniers en service à la briqueterie Six, virent arriver deux tombereaux chargés de noires que les transporteurs déchargèrent du propriétaire de la briqueterie Beaucourt. Deux ballots, dissimulés dans le chargement attirèrent leur attention; une femme se présenta pour enlever les colis et les transporta chez elle. Cette dernière, Mme Hélène Deleuleuse, rue des Trois-Pierres, reçut la visite des préposés qui découvrirent deux autres ballots semblables aux premiers.

Le charretier, Léon Gaubert, marchand de charbon, 111, rue du Moulin, et son domestique, Gaston Vanonacker, 110, rue Fin-de-la-Guerre, furent appréhendés, aussitôt. Le lieutenant Reitemann apprit que les ballots, contenant 235 kilos de laine filée, devaient passer la frontière à destination de la Belgique. La marchandise fut saisie ainsi que les deux tombereaux et les chevaux. L'importance de la prise est de 213.500 fr. Vanonacker et Gaubert ont été déférés au parquet.

EXPOSITION DU PEINTRE JEANBENS NYS jusqu'au 3 janvier, salle Vauban (1er étage), place Charles-Roussel, Tourcoing. Prix de 300 toiles, dessins, aquarelles se rapportant à des sujets locaux, etc. Entrée absolument libre 9176

Pour les enfants de prisonniers et orphelins de guerre du Blanc-Seau

Le Comité d'entr'aide du Blanc-Seau avait organisé un repas à l'intention des enfants de prisonniers et orphelins de guerre du quartier, à l'occasion de la fête de Noël. Près de deux cents enfants y participèrent, dans une salle de l'école Lhomond.

L'administration municipale, représentée par M. Mareschal, maire; M. Lévêque, de la Maison du prisonnier; MM. Gaston Desplechin et Maurice Lamouroux, principaux organisateurs étaient entourés de MM. l'abbé Six, curé de la paroisse; Poissonnier, conseiller municipal; Debode, le docteur Six, etc...

Avant le repas, des allocutions furent prononcées par MM. Maurice Lamouroux, Gaston Desplechin Loviton et Mareschal, qui soulignèrent le caractère familial de cette fête. Les enfants s'exécutèrent ensuite à une séance de cinéma et de music-hall, et la fête se termina par un goûter.

RECHERCHE TOURCOING bureaux et magasins pouvant convenir négociant spécialiste en bonneterie et mercerie. Ecrire G.R.B. au bureau du journal 11707d

Noël, dans les églises

NOTRE-DAME. — A minuit, messe de minuit : « Minuit Chrétiens »; « Missa festiva », de A. Gretchaninof; « Noël biblique », de E. Wambach. A 10 h., grand'messe : messe « Stella Maris », de F. Rousselotjoh; « Noël », de Chevart. Messes aux mêmes heures que le dimanche, à partir de 6 h. 15.

SAINT-CHRISTOPHE. — A la grand'messe, le chœur mixte chantera la « Messe de Noël », d'Albert Alain, et l'ouverture « Prière de l'Enfant-Dieu », de Saint-Requier (solistes : Mme Leulet, Mlle Lamoureux et A. Amoels). M. Dierkens jouera, à l'Offertoire, la « Rapsodie de Noël », de sa composition et, à la messe de 11 h. 30, des Noëls de Marty, d'Aquin, Pasquini et Saint-Saëns.

SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Samedi, messe de minuit, précédée du cortège à la crèche et de la bénédiction de deux layettes, l'une offerte par l'œuvre du « Berceau de la crèche », l'autre par la « L.O.G.F. ». Cette messe sera suivie de la messe de communion générale. Au cours de cette cérémonie, la chorale paroissiale, sous la direction de M. Seynaeve, exécutera : « Noël biblique », solo et chœurs, de Wambach; « Adeste », de L. Rumeau; « Le Messie vient de naître », de Renard; « Noël », de Rossor, à 4 voix égales; « Rois et Bergers », de Saint-Requier. Le jour de Noël et dimanche, la messe de 6 h. 30 sera supprimée. Horaire des messes : 7 h. 30, 8 h. 30, 10 h., 11 h. 30. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Florin, professeur au petit séminaire d'Haubourdin. Après les vêpres, séance récréative et assemblée générale organisée par le « Mouvement populaire des familles ».

— **SACRE-CŒUR.** — A minuit, messe solennelle suivie d'une messe basse; les autres messes aux mêmes heures qu'le dimanche. A minuit et à la grand'messe, exécution pour la chorale de la messe des « Rois mages » de Pilot. A 16 h. 30, complies et salut solennel.

LA MAISON LECAT

prend, comme par le passé, toutes les inscriptions pour le BEURRE ET LES ŒUFS : 15, Grand'Place; 12, boulevard Gambetta; 110, rue de Menin 3891d

Augmentation des droits d'inhumation

Au cours de sa dernière séance, le conseil municipal a décidé l'augmentation des droits d'inhumation et redevances.

On sait que, pour chaque inhumation dans les cimetières de la ville, il est prévu un droit de : 100 fr., pour un conveu de classe solennelle, ou de première classe, ou concession perpétuelle; 50 fr. pour la deuxième classe, ou concession trentenaire; 25 fr., pour la troisième classe, ou concession décennale et enfin 10 fr., pour la quatrième classe.

Etabli en 1932, ce tarif n'a subi aucun relèvement; cependant les dépenses qu'entraîne l'entretien des cimetières se sont accrues dans de notables proportions et ont causé un déséquilibr entre les recettes et les frais.

En conséquence, le conseil a porté les droits d'inhumation aux nouveaux taux suivants : 140 fr., 70 fr., 35 fr. et 15 fr.

Il sera payé moitié prix, dans chaque classe de convoi ou de concession, pour chaque inhumation d'enfant de moins de dix ans.

Le droit ne sera pas dû à l'occasion d'inhumation d'indigents secourus par le bureau de bienfaisance, ou de vieillards des hospices dont les familles bénéficieront de la gratuité du service religieux et du corbillard.

De même la redevance pour exhumation, réinhumation ou dépôt au caveau d'attente est portée à 50 fr. au lieu de 40 fr.

A l'Amicale des vieux travailleurs

La commission nous prie de remercier les généreux donateurs qui lui ont versé une obole ou remis un don pour la tombola qui sera tirée samedi 25, au siège des Amicales, 57, rue du Hase. A l'occasion de l'inauguration d'un foyer créé pour les vieux travailleurs.

Elle prie les personnes qui n'ont pu être visitées ou qui, absentes, auraient un don à lui remettre, de le faire parvenir avant Noël, au siège.

La séance récréative de 15 h., présidée par M. Mareschal, maire, sera précédée d'une allocution par M. Duquenne, délégué du F.S.T. de Paris.

Afin qu'infirmes ou malades, puissent profiter de cette tombola, les numéros sortis se rapporteront à cxux de la carte d'adhérents (série de 1 à 1.000). Ils seront publiés dans le « Journal de Roubaix ».

UN COUP DE FEU. — M. Henri Bonte, 21, rue Carnot, a été réveillé par un coup de feu tiré dans sa fenêtre. Le projectile a traversé les persiennes, la fenêtre, et est allé s'écraser sur le mur.

DE LA VIANDE POUR LE REVEILLON ? — Au cours d'une visite domiciliaire, les inspecteurs ont trouvé chez Mme Hélène Vienne, 76, rue de la Blanche-Porte, 15 kilos de gras de bœuf, 14 kilos de viande de bœuf et 32 kilos d'os. Au moment où les visiteurs procédaient à l'enlèvement de cette marchandise, deux individus se présentèrent chez Mme Vienne. Habilement interrogés, ils reconnurent avoir abattu un bœuf et, après dépecage, l'avoir transporté chez cette dernière. Procès-verbal a été dressé à la charge de Mme Vienne, Henri Braconnier, 46 ans, 67, rue Victor-Hugo, à Croix, et Emile Barberin, 42 ans, 112 rue du Bois, à Tourcoing. La viande a été saisie.

MORT DE M. ALBERT GLADIEUX. — Nous apprenons la mort à l'âge de 76 ans de M. Albert Gladieux, membre de la commission de la Société d'horticulture depuis 1924. Horticulteur amateur le défunt avait obtenu de nombreuses récompenses dans les divers concours. Par ses conseils avisés, il avait rendu beaucoup de services à la société. M. Gladieux était contremaître aux Ets Charles Tiberghien depuis plus de 40 ans.

L'ODYSSEE D'UN SAC A MAIN. — Mme Davril, demeurant rue Nationale, cour Vienne, avait constaté la disparition de son sac à main, elle porta plainte à la police, qui chargea le service de la sûreté de mener l'enquête. Celle-ci fut efficace puisqu'elle amena l'arrestation de Mirella Frapper, 16 ans, vivant rue de Mouvaux, cour Bleue, à Roubaix, avec Nicolas Callewaert, repaseur ambulant. Ce dernier, trouvé en possession du sac, déclara le tenir de sa compagne. Tous deux ont été arrêtés et déférés au parquet, la première pour vol le deuxième pour complicité et recel.

DU BLE QUI N'EST PAS PERDU.. Des agents de rande ont trouvé rue Victor-Hugo, deux sacs contenant chacun 50 kilos de blé. La précieuse denrée a été transportée au commissariat central.

L'ETABLISSEMENT MUNICIPAL DES BAINS sera fermé samedi et dimanche.

MUTILES DU TRAVAIL. — Réunion générale dimanche, à 10 h., salle de la brasserie de Mons-en-Barœul, 24, grand'place, avec le concours de M. Blanckaert, secrétaire départemental. Compte rendu du congrès départemental de Lille et du congrès national de Saint-Etienne.

GROUPE DES ANCIENS PRISONNIERS DU CAMP DE RENNEBAN 1914-1918 WUNSTER H L W. — Une messe du souvenir sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, dimanche, à 11 h. 30, à l'intention de tous les décédés. Les familles et tous les amis sont priés de bien vouloir y assister.

PRISONNIERS DU BLANC-SEAU. — Inscriptions pour les envois de colis et l'aide aux familles, dimanche, de 11 h. à midi, square Leman. Permanence fermée le dimanche 2 janvier.

« **LA FRATERNITE** ». — Le jour de Noël, à 16 h., La Fraternité, 31, rue de la Malcense, donnera sa fête de Noël habituelle: sapins, chœurs, sonnes et une pièce intitulée « La nuit de Bethléem ». Entrée libre.

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS POPULAIRES DE FRANCE. — Retrait des séries de graines chez les délégués, et inscription des retardataires et des nouveaux adhérents, chez M. Graux, 392, chaussée F. Forest.

MOUVAUX

Le comité d'entra'aide et la Noël des enfants

Ils étaient 1.200 enfants réunis, jeudi, dans une salle artistiquement décorée, de l'usine Nobiet, pour le repas que leur offrait le comité d'entr'aide, à l'occasion de Noël.

A la table d'honneur avaient pris place M. Boudewyn, maire; MM. les abbés Bauchin, curé de Saint-Germain et Droulers, curé du Sacré-Cœur; MM. Joseph Motte délégué du Secours national; Laurent, président d'honneur du comité d'entr'aide; Durieux, président; Vienne et Delaeboix, vice-président; Nobiet, Delafranc, Flambart et Kleiot, des « Amis de Mouvaux »; Vanstaeghem, conseiller municipal; Briscot, du comité d'entr'aide; Marquaine, secrétaire-trésorier du Comité d'entr'aide; M. le docteur Cattez de la Famille du prisonnier; Mme Legrand, surnommée la « maman des prisonniers ». M. Edmond Dartois, etc..

M. Boudewyn évoqua pour les enfants, l'heureux événement que rappelle, chaque année, la fête de Noël et remercia les artisans du succès de la journée.

Une séance récréative suivit, au cours de laquelle les enfants purent applaudir la « Troupe du théâtre des bons écoliers ». Le jazz Andrex, de Lille, agrémenta la séance d'airs anciens et modernes.

Les enfants de moins de 6 ans peuvent retirer leurs friandises à la Mairie, lundi 27, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

LA CREMERIE DU SACRE-CŒUR, 39, rue Saint-Paul, avertit sa fidèle clientèle qu'à partir de ce jour elle peut servir tous les bons de commande déposés de Beurre, Fromage, étant elle-même spécialiste de beurre. 7766d

LA MAISON VANCOILLIE, 19, rue Gallième, informe sa clientèle qu'elle est autorisée, en tant que spécialiste en Beurres et Fromages, à prendre les inscriptions sans limite.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Permanence lundi 27 de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. pour la distribution mensuelle à la mairie.

BONS D'EPARGNE
TOUT A ÉTÉ PREVU...
REMBOURSABLES
SANS FRAIS, EN PARTIE OU EN TOTALITÉ EN CAS DE :

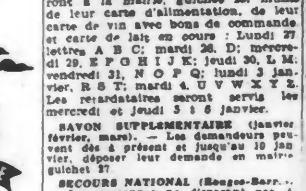

1° MARIAGE DU PORTEUR
naissance ou mariage d'un descendant du porteur — signe de vie.
2° DÉCÈS DU PORTEUR
3° INVALIDITÉ
4° MALADIE GRAVE
5° ACQUISITION RURALE
6° ÉTABLISSEMENT AGRICOLE OU RURAL
7° ACHAT, CONSTRUCTION OU RÉPARATION (Exploitation agricole ou rurale)
8° SINISTRE RURAL
9° ÉVACUATION, DESTRUCTION
10° RETOUR DE CAPTIVITÉ

Enfin, d'une manière générale, en cas d'événement imprévu et de caractère exceptionnel entraînant des besoins d'argent.

3 % à 4 ans
SOUSCRIVEZ !

MARCQ-EN-BAROEUL

La remise des titres de rationnement

SECTEUR 1. — Lundi 27, de 8 h. à 11 h. 15 : rues Allitée, Bondues, Beuvreque, Barrots, Castelein, Chuffart, Château-Rouge, P.-Becquet; de 13 h. à 16 h. 30 : rues Chrysanthèmes, A.-Colane, Carrière Dal, Queane, Faidherbe, R.-Derain, Ecluse, Foch, Pouquet-Leong. — Mardi 28, de 8 h. à 11 h. 30 : rues Ducroquet, Ghesles, Glycines, Hospice, Lilas, Hautes-Loges, Halage, Grand'Place; de 13 h. à 16 h. 30 : rues Lazaro, Menin, Lille, Blanderie. — Mercredi 29, de 8 h. à 11 h. 15 : rues Molinel, Orchies, Ch.-Poitvin, Meuniers, Quai, Verdun, Pavé Stratégique Vieux-Pour; de 13 h. à 16 h. 30 : rue de Tourcoing. — Jeudi 30, de 8 h. à 11 h. 15 : récupération par suite d'abatage de porcs ou tickets perdus. Consommateurs touchant le pain producteur, suppléments aux malades et aux futures mamans et leur famille.

SECTEUR 2. — Lundi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues Briqueterie, Brosserie, Carnot, Bd Clémenceau, chem. du court, Brules, Ph.-de-Girard; de 13 h. à 16 h. 30 : rue de l'Eglise, Montgolfier, Magenta, St-Crépin. — Mardi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rue Jacquard, J.-Jaurès, de 13 h. à 16 h. 30 : rues J.-Guesde, Loutet, Ste-Marie, St-Joseph, Traversière, Vieille-Chapelle, M.-Moreau, Moreau, Pt. Doumer, St-Roch. — Mercredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues Nationale, Cr Robart, ruelle Bonpice, Impasse de la Chocolaterie, imp. Delespaul; de 13 h. à 16 h. 30 : rues Plouich, du Nord, Scrive Midi, Sébastopol, Maîtrie. — Jeudi 30, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : récupérations par suite d'abatage ou tickets perdus, consommateurs touchant le pain producteur, suppléments aux malades et aux futures mamans et leur famille.

SECTEUR 3. — Lundi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues Calmette, Clémenceau, R. Asturia, Gén.-Mangin, Sergent Maginot, P.-Curie, Gén. Gourraud; de 13 h. à 16 h. 30 : rues Pasteur, Nouvelle de l'Ermitage, Tisserands. — Mardi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues du Plouich, de la Prévoyance; de 13 h. à 16 h. 30 : rues de la Paix, Dr Charcot, J.-d'Arc, St-Pierre, Schwob. — Mercredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues du Couvent, Delos, des Eaux, Hautes-Voies, Saint-Fabert, Chemin Latéral; de 13 h. à 16 h. 30 : rues du Boulevard, Héricourt, Verts-Prés, Beffroi, Bolbec, avenue de la République. — Jeudi 30, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : récupérations par suite d'abatage de porcs ou tickets perdus consommateurs touchant le pain producteur, suppléments aux malades et aux futures mamans et leur famille.

SECTEUR 4. — Lundi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues A. Lemire, Fl. A. Lemire, Aucica, Briand, Barouin, Becqueterie, Boissonnet, D. Bouret, Buisson prol., Campagnerie, Chemin Noir, Chemin Vert; de 13 h. à 16 h. 30 : rues Canrobert, Décoenerie, Château d'Eau, Fémy, M. Delmar, Pav. Saint-Antoine par St-Germain. — Mardi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues Dépôt, Desmettre J.-B Ducroeq, Egalité, Fureday, F. Faure, Guynemer, E. Jacquet; de 13 h. à 16 h. 30 : rues Renaissance, Lequenne, Clabaut, Av. Mermoz, Moviart, Av. Petite-Hollande, av. Poincaré. — Mercredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : rues de la Filature, Parmentier, Allée Gabriel, Rouges-Barres, cour Desmettre, Biquier, St-Martin, St-Christophe, Salembier, O.-Thore, pl. Trois-Villes; de 13 h. à 16 h. 30 : rues de Valmy, Vandenberghe, ch. du Veau Gras, av. de Flandres, Bd de la République. — Jeudi 30, de 8 h. 30 à 11 h. 15 : récupérations par suite d'abatage de porcs ou tickets perdus, consommateurs touchant le pain producteur, suppléments, aux malades et aux futures mamans et leur famille.

Retardataires le 3 janvier 1944.

Le Noël des enfants de prisonniers et orphelins de guerre

La journée de samedi comptera parmi les plus agréables qu'aient connues, depuis la guerre les enfants de prisonniers et les orphelins de guerre. Félicitons chaleureusement le groupe de jeunes filles qui avait mis sur pied un programme de séances enfantines : « Le Petit Poucet », « Les Petits Mouzes », « Les Cantinières », « Les Maraudeurs », « Les Pompiers », qui eut le don de plaire à tous les petits invités. Saint-Nicolas avait tenu à assister à cette charmante réunion, au cours de laquelle il fut la lettre d'un papa prisonnier. Après une courte apparition du « Père Fouettard », qui rappela à l'ordre quelques enfants, une première distribution de friandises eut lieu et, à la fin du spectacle, chaque enfant emporta une coquille et d'autres gâteries. Deux séances furent données respectivement à 14 et 16 h., le pouvoir satisfaire les familles des 800 Marcquois encore en captivité.

A l'Harmonie municipale

A l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Harmonie municipale fera célébrer le dimanche 26, à 11 h. en l'église Saint-Vincent, une messe aux intentions de ses membres défunts, des prisonniers et des travailleurs actuellement éloignés de Marcq. Les familles des sociétaires ainsi que les membres honoraires sont invités à assister à cette cérémonie. Les musiciens se rassembleront à 10 h. 45, au café du Colin, grand'place où les membres de la commission se réuniront à 10 h.

A l'issue de la cérémonie religieuse tous les membres de la société prendront part, au siège à une intéressante réunion.

La mort suspecte d'une jeune femme

Mercredi, vers 21 h., M. Pierre Colmant, 46, rue Montgolfier, a signalé au commissariat de police que Mme Kauffman, née Alice Klein, âgée de 23 ans était décédée dans son appartement. M. le docteur Decoster, qui fut appelé à constater le décès, a refusé de délivrer le permis d'inhumer. Le police a ouvert une enquête et le corps a été transporté à l'institut médico-légal de Lille, pour y être autopsié. Mme Kauffman laisse un enfant de huit ans.

UN SAPEUR-POMPIER A L'HONNEUR. — Nous apprenons avec plaisir que M. Roger Marquis, sergent major de la section des sapeurs-pompiers vient d'être décoré de la croix de guerre avec étoile d'argent. Cité à l'ordre de la division, au titre de la marine de guerre, M. Marquis est entré au corps des sapeurs-pompiers en 1936; il s'y fit rapidement distinguer par ses qualités de courage et de camaraderie et, en 1936, il fut nommé sergent-major. Nos félicitations.

LES TITULAIRES DE CARTES DE LAIT à titre permanent doivent obligatoirement renouveler leur certificat médical. Pour les cartes de lait « malade », les ayants-droit se présenteront à la mairie, guichet 23, munis de leur carte d'alimentation, de leur carte de vin avec bons de commande et carte de lait en cours : Lundi 27 lettres A B C; mardi 28, D; mercredi 29, E F G H I J K; jeudi 30, L M; vendredi 31, N O P Q; lundi 3 janvier, R S T; mardi 4, U V W X Y Z. Les retardataires seront servis les mercredi et jeudi 5 & 6 janvier.

SAVON SUPPLEMENTAIRE (janvier, février, mars). — Les demandeurs peuvent dès à présent et jusqu'au 10 janvier, déposer leur demande en mairie, guichet 27.

SECOURS NATIONAL (Rouges-Barres). — Les personnes ne disposant pas de ressources suffisantes et sachant tricoter peuvent se présenter pour recevoir du travail à la permanence qui se tiendra à la ferme de Rouges-Barres, rue Delecenserie (salle de la consultation des nourrissons) le mardi 28, de 15 à 16 h.

HALLUIN

La fête de Noël

Aux Centres de formation professionnelle. — Les jeunes des Centres masculin et féminin de formation professionnelle ont voulu marquer, d'une manière spéciale, la fête de Noël.

C'est un public sympathique qui a participé, jeudi, à la veillée familiale. Le programme de choix qui lui fut présenté : chants, sketches et danses, dénotait une préparation minutieuse, qui fait honneur aux jeunes et à leurs maîtres, moniteurs et monitrices.

Chez les enfants des prisonniers et orphelins de guerre. — Environ 340 enfants de 200 femmes de prisonniers ont assisté, jeudi, à 14 h., dans la salle du Familial-Ciné, rue Gustave-Desmettre, à la fête organisée par les visiteurs de la Famille du prisonnier.

Après l'ouverture par un orchestre, M. Stanislas Sion, prisonnier libéré, délégué de la Famille du prisonnier, salua MM. Petit, maître; France Delafosse, Edouard Lemaître, Achille et Julien Decoupe, tous dévoués à la cause du prisonnier, ainsi que ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Une partie récréative comprenait divers numéros de chants, danses, claquettes par M. et Mme Raymond Roger et leur petite Gyselinne, accompagnés du virtuose accordéoniste Michel Frys et Mlle Kimpe, pianiste. Entre chaque numéro, fut tirée une intéressante tombola. A l'entr'acte, eut lieu une distribution de coquilles, de bonbons et de gâteaux. La troupe Ray, Roges termina agréablement cette matinée.

La création d'une Union locale de femmes des prisonniers

Au cours de la séance récréative qui eut lieu jeudi, M. Stanislas Sion, délégué de la Famille du prisonnier, a annoncé la création d'une union locale de femmes de prisonniers.

La charge en a été confiée, pour Halluin, à Mme Olivier, de la Porte-neuve, rue de Lille, qui a accepté de la Maison du prisonnier, la fonction de délégué responsable. Ce gouvernement est uniquement une œuvre d'entr'aide entre femmes de prisonniers. Il comprend aussi les mères, sœurs ou fiancées ayant un prisonnier à leur charge et les veuves de guerre. Le travail se fait en collaboration et en parfait accord avec le service des prisonniers rapatriés et celui de la Famille du prisonnier. Comme il existe déjà, à Halluin, un petit groupement de femmes de prisonniers, Mme Olivier aura une tâche moins lourde et pourra plus facilement être secondée.

SERVICE DE GARDE. — Samedi 25 : Pharmacien : M. Poursuivre, rue de la Gare, Médecin : M. le docteur Louf, 23, rue de Lille. — Dimanche 26 : Pharmacien : Mme Deprez, rue de Lille. Médecin : M. le Dr Bolvin, r. O.-Desmettre.

DULSOJA
LE PLUS RICHE ALIMENT FRANÇAIS A BASE DE FARINE DE SOJA
LABORATOIRES DULFRANCE

RONCQ

Une manifestation de fin d'année dans les écoles libres

A l'école libre de filles de la paroisse Saint-Piat, a eu lieu, mercredi, à 13 h. 30, une manifestation de sympathie en l'honneur de M. l'abbé Vandenhaustte, curé, à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel an. Etaient présents : MM. les abbés Gilbert et Berbecq, vicaires, et sœur Fabienne, supérieure de l'école. L'une des jeunes élèves adressa, au nom de ses condisciples, des vœux de bonne année à M. le curé; des chants et une saynète interprétée par les élèves, furent donnés en l'honneur des invités. M. le curé remercia ensuite les élèves, les professeurs, les bienfaiteurs, et, à son tour, forma des vœux pour que cette école garde la renommée qu'elle s'est acquise.

Vers 15 h., une cérémonie analogue s'est déroulée à l'école libre de garçons, en présence de M. le curé et du chef frère directeur, entouré des frères Michel, Blaise et Charles. La lecture des notes timestrielles fut donnée en présence de tous les élèves; puis l'un d'eux présenta les vœux de l'école à M. le curé et aux professeurs. Cette séance fut rehaussée par des chants interprétés par les élèves, et fut clôturée par M. le curé, qui remercia l'assistance, lui souhaita une bonne année et donna à tous sa paternelle bénédiction.

Signalons aussi que des coquilles et des tablettes de chocolat ont été distribuées à tous les enfants des écoles.

CREMERIE DU PIED-DE-BŒUF Château-Coppin, 134 rue de Tourcoing, spécialiste, autorisé à prendre les inscriptions de beurre et de fromage, sans limite, invite la clientèle à s'inscrire dès maintenant 10868

Au ravitaillement

La distribution des titres d'alimentation pour janvier se fera dans l'ordre suivant, pour le centre, à la mairie, bureau n° 3 : Mardi 28, de 8 h. 30 à 9 h. 30, n° 1 à 120; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 121 à 240; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 241 à 360; de 14 h. 30 à 15 h. 30, 361 à 480; de 15 h. 30 à 16 h. 30, 481 à 600; de 16 h. 30 à 17 h. 30, 601 à 720. — Mercredi 29, de 8 h. 30 à 9 h. 30, 721 à 840; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 841 à 960; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 961 à 1080; de 14 h. 30 à 15 h. 30, 1081 à 1200; de 15 h. 30 à 16 h. 30, 1201 à 1380; de 16 h. 30 à 17 h. 30, 1320 à 1407.

Pour le Blanc-Four, salle des fêtes, contour de l'Eglise : Jeudi 30, de 8 h. 30 à 9 h. 30, 1408 à 1525; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 1526 à 1650; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 1651 à 1775; de 14 h. 30 à 15 h. 30, 1776 à 1900; de 15 h. 30 à 16 h. 30, 1901 à 2025. — Vendredi 31, de 14 h. 30 à 15 h. 30, 2026 à 2150; de 15 h. 30 à 16 h. 30, 2151 à la fin.

Pour justification du numéro, se munir de la carte de charbon. Les enfants de moins de 13 ans, qui se présenteront à la place de leurs parents ne seront pas servis.

Les titres de régimes spéciaux aux malades seront distribués le vendredi 31, de 8 h. 30 à 11 h. 30, bureau n. 3; les titres spéciaux F.N. (familles nombreuses), seront servis le lundi 3 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30 après remise de leur déclaration de livraison de lait de décembre.

Les retardataires ne seront pas servis avant le mardi 4 janvier, de 14 h. 30 à 17 h. 30, bureau n. 2.

Sont considérés comme retardataires les familles qui n'ont pas remis en temps voulu leurs cartes individuelles, suivant instructions publiées le 15 décembre; elles seront servies le 4 janvier à condition qu'elles aient déposé leurs cartes au moment de la distribution ordinaire.

L'horaire indiqué ci-dessus sera rigoureusement observé.

Les bureaux seront fermés pour tous autres motifs pendant les jours de distribution.

LE COMITE LOCAL DES PRISONNIERS RAPATRIES nous prie de remercier les habitants du Blanc-Four de la générosité dont ils ont fait preuve et du bon accueil réservé aux collecteurs. Les personnes absentes lors du passage de ces derniers, sont invitées à déposer leur obole au café Decraene.

PAROISSE SAINT-PIAT. — Le jour de Noël, l'église sera ouverte à 5 h. 30. A 6 h., chants de Noël et bénédiction des layettes, suivis de la messe solennelle de minuit et d'une messe d'actions de grâces.

BOISSON BLANCHE
ETAT FIEVREUX
MALADIES INFECTIEUSES
LABORATOIRE D'ACIDOTHÉRAPIE 1, RUE DE SÈNE, MARSEILLE

BOUSBECQUE

Au ravitaillement

Distribution des tickets d'alimentation de janvier à l'annexe de la mairie.

Lundi 27 : de 9 à 10 h., Place, r. des Processions; 10 à 11 h., r. de Lincelles; 11 à 12 h., Basse-Ville, r. de la Lys; 14 à 15 h., r. de Menin et de la Papeterie; 15 à 16 h. r. Foch et du Château.

Mardi 28 : de 9 à 10 h., hameau du Crumesse; 10 à 12 h., hameau des Bois; 14 à 16 h., r. Saint-Joseph.

Mercredi 29 : de 9 à 10 h., r. de Werlicq; 11 à 12 h. r. des Bersaulis, Auger, Petite-rue-de-Roncq.

Les jeunes gens né entre le 1er octobre 1919 et le 31 décembre 1922 devront obligatoirement se présenter personnellement, munis de leurs cartes de travail et d'identité, le dimanche 26, de 9 à 10 h., pour la perception de leurs titres d'alimentation.

La distribution des tickets pour les fermiers et des cartes supplémentaires aura lieu le jeudi 30, de 9 à 12 h. L'horaire sera rigoureusement respecté.

QUESNOY-SUR-DEULE

Le ravitaillement

Renouvellement des feuilles semestrielles de coupons et distribution des feuilles de rationnement pour janvier, à la mairie :

Mardi 28, de 10 à 12 h., les cultivateurs et bénéficiaires habituels de la ration de pain producteur. — Mercredi 29 : de 9 à 11 h. 30, les personnes dont la carte est numérotée 1 à 600; de 14 à 17 h. : cartes 601 à 1200. — Jeudi 30, de 9 à 11 h. 30 : 1201 à 1800; de 14 à 17 h. : 1801 à 2400. — Vendredi 31, de 9 à 11 h. 30 : 2401 à 3000; de 14 à 17 h. : 3001 à la fin.

Les personnes qui ne se présenteront pas aux dates indiquées sont informées que leurs cartes ne leur seront remises que le mardi 4 janvier de 10 à 12 h.

Familles nombreuses. — Supplements distribués lundi 3 janvier, de 10 à 12 h. pour les personnes qui en ont fait la demande.

Lait aux malades. — Les cartes seront distribuées ultérieurement en raison des modifications apportées au régime des cartes de lait aux malades.

Jeunes gens du S. T. O. — Vendredi 31 de 15 à 17 h., pointage mensuel par la gendarmerie.

COMINES

LES FUNERAILLES DE M. SERAPHIN MESSE, CONSEILLER MUNICIPAL ont eu lieu vendredi, à 10 h., en l'église Saint-Chrysole.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Decomnck M. Mérillon, maire et conseiller départemental; Achille Lepravorsod, président de la Ste de S. M. Saint-Chrysole; Charles Veys président de l'Amicale des anciens élèves des écoles libres et Louis Breine, secrétaire du syndicat libre tenaient les cordons du poêle.

Parmi la très nombreuse assistance on remarquait la présence des membres du Conseil municipal et des représentants des municipalités voisines.

Au cimetière, M. Mérillon prononça l'éloge du regretté défunt.

WERVICQ-SUD

A L'U.S.W. — Le match de Frelinghien étant reporté, l'U.S.W. recevra dimanche à 14 h. 30, Linselles pour le Coupe de l'Union de Flandre.

**